

Réf: Dossier 427241

## Avis de constitution

### SOCIETE « KOLAM GANADOR »

Siège ABIDJAN , COCODY , ANGRE PETRO IVOIRE , A  
COTE DE LA CITE STAR 5 , LOT 7 , ILOT 1, Lot 7, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/07/ 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOLAM GANADOR »

Objet : AGRO-PASTORAL , CULTURE D'ANACARDE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN , COCODY , ANGRE PETRO IVOIRE , A COTE DE LA CITE STAR 5 , LOT 7 , ILOT 1, Lot 7, Ilot 1

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUAKOU LAMBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07718 du 06/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47460/GTCA/RC/2025 du 06/08/2025

